Association Vélo

5, avenue Collignon 31200 Toulouse Tel: 05 34 30 94 18

Courriel: toulouse@fubicy.org



À l'attention de : Mr Charles Marziani, Vice-Président Conseil Régional de Midi-Pyrénées 22, boulevard du Maréchal-Juin 31406 Toulouse Cedex 9

Toulouse, le 08 octobre 2007

Sujet : Résultats du sondage sur l'intermodalité train vélo

Monsieur Charles Marziani,

L'Association Vélo de Toulouse a effectué aux mois de mai et juin 2007 un sondage auprès des usagers cyclistes des TERs de la région de Toulouse pour avoir une vision globale de la situation des vélos dans les TERs et dans les gares. Vous trouverez dans les paragraphes suivants un résumé des résultats de ce sondage. Pour plus de détails, le document sondage_TER_resultats.pdf ci-joint reprend les questions du sondage et donne, pour chaque réponse possible, le nombre et le pourcentage de répondants ayant choisi cette réponse. Finalement, le document sondage_TER_graphiques.pdf ci-joint propose les mêmes résultats sous forme de graphiques.

Profil des répondants

170 réponses au sondage ont été collectées couvrant l'ensemble des lignes de TERs passant par Toulouse. Les répondants sont à majorité des hommes (71%) d'un âge moyen de 38 ans. La très grande majorité des répondants prend le train tous les jours (80%) aux heures de pointe (91%). Plus de 91% des répondants prennent leur vélo avec eux dans le train et 80% l'utilisent pour se déplacer avant et après leur trajet en train.

Un important manque de place pour les vélos dans les TERs

Plus de la moitié des répondants (54%) qualifient leur train de « bondé » et 87% estiment qu'il n'y a pas assez de place dans leur train pour recevoir les vélos. 74% rapportent avoir des problèmes à embarquer ou débarquer du train avec leur vélo, la principale raison évoquée étant le manque de place qui rend difficile la manipulation du vélo. 45% des répondants prenant leur vélo dans le train qualifient donc leur situation d'«inconfortable » bien que 32% l'estiment tout de même « correcte ». Une proportion importante des cyclistes usagers des TERs (45% en moyenne) réclament également de meilleurs aménagements pour rejoindre la gare à vélo et pour circuler dans la gare (rampe, goulotte, ...).

Des services vélos en gare largement insatisfaisants

Concernant les services vélos en gare, un pourcentage important de répondants ne les connaissent tout simplement pas (entre 12% et 31% selon qu'il s'agisse de leur gare de départ ou d'arrivée respectivement). Ces services sont de toute façon considérés comme largement insatisfaisants (à 45%) et les raisons principalement invoquées (entre 36% et 51%) sont les possibilités de vol, de dégradation et le manque de surveillance.



Les services vélos qui pourraient convaincre une partie des cyclistes de laisser leur vélo en gare

A la question «Seriez-vous prêt, pour désencombrer le train, à ne plus prendre votre vélo dans le train? » 64% des cyclistes interrogés répondent « non » alors que 22% se disent prêt à changer leurs habitudes s'il y avait dans leur gare de départ ou d'arrivée un service approprié pour garer leur vélo ou pour en louer un. Parmi les services suggérés pour laisser un vélo en sécurité dans une gare, le garage à vélo gardienné accessible à l'heure du passage en gare est légèrement privilégié (22%) par rapport aux autres (arceaux : 14%; consignes à vélo : 15%; garage à vélo non surveillé : 14%; garage à vélo surveillé par caméra vidéo: 16%). Le montant mensuel maximum que les cyclistes sont prêts à débourser pour ces services vélos en gare vont de 0 Euros (pour les arceaux) à 5 Euros au maximum (pour un garage à vélo gardienné largement accessible ou une location de vélo).

La position de l'Association Vélo Toulouse

Se basant sur ce sondage, l'Association Vélo Toulouse estime qu'il est urgent de résoudre le problème d'engorgement pour les vélos dans les TERs aux heures de pointe tout en maintenant la possibilité pour les usagers cyclistes d'apporter leur vélo avec eux dans le train. L'Association Vélo Toulouse considère que mettre en place des services vélos en gare adaptés pour garer les vélos ou pour en louer, et ce gratuitement ou à un coût extrêmement modéré, constitue la première solution à apporter à ce problème. Quand de tels services seront offerts, il s'avérera alors indispensable, au vu des résultats de ce sondage, de lancer une campagne de communication efficace afin qu'une partie des usagers cyclistes prenant aujourd'hui leur vélo dans le train choisissent de modifier leurs habitudes. L'Association Vélo Toulouse sera alors prête à participer à cette communication et à encourager les cyclistes usagers des TERs à utiliser ces services.

L'Association Vélo Toulouse revendique donc des services vélos en gare appropriés pour garer les vélos ou pour en louer et s'opposera à toute mesure visant explicitement à limiter l'utilisation des vélos dans les trains.

Tel qu'exprimé par courrier le 23 septembre dernier, l'Association Vélo Toulouse reste à votre disposition pour venir vous présenter les résultats de ce sondage sur l'intermodalité train vélo. Une telle rencontre nous donnerait l'occasion de discuter ensemble des problèmes évoqués ainsi que des solutions à apporter.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes salutations cyclistes distinguées.

Pour l'Association Vélo, Sophie Valcke vice-présidente, commission train-vélo

Pièces jointes : sondage_TER_resultats.pdf : résultats détaillés du sondage

sondage_TER_graphiques.pdf: résultats du sondage sous forme graphique

Cc : Mr Michel Dulerm, Conseil Régional de Midi-Pyrénées SNCF, Direction déléguée TERs Mairie de Toulouse Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse Conseil Général de Haute Garonne Collectif d'associations pour le PDU